

Paris : le changement, c'est maintenant !

Dans une interview accordée au Monde.fr et mise en ligne le 12 avril (l'accès à la version intégrale de l'entretien étant réservé aux abonnés), Anne Hidalgo annonce une réforme profonde de l'administration parisienne. La nouvelle Maire de Paris évoque également dans cette interview la question du Grand Paris, celle des impôts locaux, ainsi que les problèmes liés au logement et à la pollution dans la Capitale.

« Nous allons réduire le nombre de Directions »

À la question : « *Comment allez-vous réformer l'administration parisienne qui compte plus de 50 000 fonctionnaires ?* », Anne Hidalgo répond :

« Dans le même état d'esprit qui m'a animée pour la constitution de mon équipe. J'ai nommé Philippe Chotard Secrétaire général de la Ville, c'est quelqu'un qui a ma confiance et celle des fonctionnaires. Je lui ai fixé deux objectifs : resserrer les lignes hiérarchiques pour nous permettre d'être plus opérationnels et favoriser la transversalité pour nous permettre d'être plus collectifs. Nous allons donc réduire le nombre de directions pour miser sur une culture de projets. Je sais enfin qu'il aura à cœur de traduire mon souci de l'humain en faisant des agents le vrai centre de gravité de notre service public ».

Les rumeurs concernant la réduction du nombre de Directions municipales vont bon train depuis une semaine. Il est ainsi question actuellement d'une intégration de la Direction des achats (DA) dans la Direction des finances (DF), d'un éclatement de la Direction du développement économique, de l'emploi et de l'enseignement supérieur (DDEEES) vers la Direction des ressources humaines (DRH), la Direction des affaires scolaires (DASCO) et la DF, d'une fusion de la Direction de l'urbanisme (DU) et de la Direction du logement et de l'habitat (DLH) afin de constituer un pôle "Immobilier", de la fusion de la Direction de la famille et de la petite enfance (DFPE) avec une autre Direction, de la fusion de la Direction des usagers, citoyens et territoires (DUCT) avec la Direction de la Politique de la Ville et Intégration (DPVI) et le Secrétariat Général du Conseil de Paris, etc...

Il est donc important que Mme Hidalgo mette fin à ces rumeurs en annonçant le plus rapidement possible le nouvel organigramme qu'elle a retenu pour l'administration parisienne (ou au moins ses grandes lignes). Ce d'autant plus que, dans le cadre des prochaines élections professionnelles, la date limite pour le dépôt des listes de candidatures pour les futurs Comités techniques (CT) des Directions est fixée au 1er octobre et que la réorganisation générale des Directions doit bien entendu être réalisée très en amont.

Le Grand Paris

En ce qui concerne le Grand Paris, Anne Hidalgo déclare au *Monde* :

« Dès cette semaine, je me suis rendue à une réunion plénière de Paris Métropole (...). Aucun

maire n'a parlé d'un quelconque "moratoire" dans l'idée de geler le Grand Paris. J'ai dit pour ma part que les défis étaient toujours présents, que ce soient ceux du logement, de l'hébergement d'urgence, de la pollution, et qu'ils ne pouvaient se régler à l'échelle de Paris intra-muros. J'ai indiqué que Paris, avec ses 2,3 millions d'habitants, jouerait un rôle déterminant. Rien ne se fera sans Paris ».

Lors de la [réunion du 11 avril](#) avec les syndicats de la Ville, la Maire avait déjà précisé qu'elle s'opposerait à tout démantèlement de l'administration parisienne lors de la constitution de la Métropole du Grand Paris et que la Capitale ne devait pas être considérée comme une « vache à lait » dans le cadre de la politique de redistribution des richesses entre communes riches et communes pauvres dans le cadre du Grand Paris.

Impôts locaux, logements, diesel

À propos de cette politique de péréquation, Anne Hidalgo déclare qu'elle restera « ferme » sur l'engagement qu'elle a pris pendant la campagne électorale de ne pas augmenter les impôts des Parisiens. « *Je n'accepterai aucune mesure qui viendrait perturber cet engagement* » déclare-t-elle. « *Je compte sur le sérieux de notre gestion pour dégager de nouvelles marges de manœuvre au profit des services publics de proximité* ».

Du côté du logement, Anne Hidalgo confirme ses [déclarations](#) à notre syndicat faites en mars : « *Nous fournirons 10 000 nouveaux logements par an* ». « *J'annoncerai ces mesures à effet immédiat au prochain Conseil de Paris, les 19 et 20 mai. La conférence sur le logement pour tous se tiendra avant la fin juin* ».

Pour le diesel, la Maire de Paris croit « *beaucoup aux vertus de la commande publique pour transformer le parc automobile* ». « *Et bien sûr, pour tous les marchés de la Ville, les commandes publiques imposeront un modèle énergétique au sein duquel le diesel sera banni* » ajoute-t-elle, en précisant : « *Je n'oublie pas non plus l'utilisation de la Seine, du tramway et du RER pour alimenter les magasins parisiens* ».

Chirac

À la fin de son interview, Anne Hidalgo confirme au *Monde* qu'elle a rencontré Jacques Chirac après son élection « *parce qu'il a été le premier Maire élu de Paris, au suffrage universel, par les Parisiens* ». « *Nous avons eu une belle rencontre, particulièrement courtoise et très chaleureuse* ».